

Réunion du 27 avril 2021

Absent : néant

Secrétaire de séance : Valérie BERGON

Vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2020 :

Concordance vérifiée entre le compte de gestion établi par le Trésorier et le compte administratif établi par la commune.

Caisse des écoles (uniquement fonctionnement) :

Dépenses = 69 538,66 et Recettes (avec excédent antérieur reporté) = 72 107,37 (soit un excédent au 31.12.2020 de 2 568,71 €)

Budget principal fonctionnement :

Dépenses = 354 602,84 et Recettes (avec excédent antérieur reporté) = 565 283,92 (soit un excédent de 210 681,08)

Budget principal investissement :

Dépenses avec déficit antérieur et restes à réaliser = 365 372,01

Recettes avec restes à réaliser = 319 583,95 donc un déficit de 45 788,06 à combler par une partie de l'excédent de fonctionnement.

Le conseil a déjà pris connaissance des comptes administratifs (envoi d'un fascicule).

Le maire se retire pour le vote des comptes administratifs. Le conseil municipal sous la présidence du 1^{er} adjoint adopte à l'unanimité le compte administratif.

Affectations des résultats :

Caisse des écoles : excédent à la clôture de 2 568,71 à affecter au Budget Primitif de 2021

Budget principal : excédent de fonctionnement 210 681,08 – déficit d'investissement 45 788,06 = 164 893,02 à affecter au Budget Primitif 2021.

Le conseil délibère favorablement.

Emprunt à long terme :

Un emprunt est nécessaire pour financer l'acquisition de l'Hostellerie de la Vallée. Les taux ont déjà commencé à monter et une hausse est encore programmée au 1^{er} mai.

Comparaison des offres des banques pour un prêt de 150 000 € sur 20 ans:

| Banques | Taux |
|------------------------|------|
| Banque des territoires | 1,14 |
| Crédit agricole | 0,81 |
| Caisse d'Épargne | 0,86 |
| Banque postale | 0,93 |

Le conseil décide de partir sur un montant emprunté de 150 000€ avec le Crédit Agricole sur 20 ans, au taux de 0,81 %.

Une subvention a été sollicitée auprès de l'Etat pour cette acquisition.

Crédit de trésorerie :

Il est nécessaire pour les travaux du parc du castel, compte tenu du décalage entre le paiement des travaux et l'encaissement des subventions et du FCTVA (fonds de compensation de la TVA). Proposition de prêt à court terme d'un an par le Crédit Agricole,

au taux de 0,25 %, possibilité de rembourser partiellement à tout moment. Au vu des premiers arrêtés de subvention et du FCTVA, le prêt serait de 150 000 €. Le conseil valide.

Décisions modificatives au BP 2021 (pour tenir compte du vote des comptes administratifs) :

Budget Caisse des écoles

| RECETTES | |
|-------------------------|------------|
| 7474 Subvention commune | - 2 500 |
| 7713 Dons | - 68,71 |
| 002 Résultat reporté | + 2 568,71 |

Le conseil valide.

Budget principal fonctionnement

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---------------------------------|-------------------|-----------------------------------|-------------------|
| 615231 entretien voirie | 293,02 | 73111 impôts directs | 4 700 |
| 657361 subvention caisse écoles | - 2 500 | 74834 allocations de compensation | 2 200 |
| 023 virement investissement | 172 800 | 002 résultat reporté | 164 893,02 |
| | | 775 produits des cessions | - 1 200 |
| Total | 170 593,02 | Total | 170 593,02 |

Budget principal investissement

| DEPENSES | | RECETTES | |
|------------------------|-------------------|---|-------------------|
| 2118 Acquisition hôtel | 185 000 | 1641 emprunt | 11 000 |
| 202 RAR* PLU | 9 660 | 1068 excédent fonctionnement | 45 788,06 |
| 23133 RAR* bâtiments | 60 250 | 021 virement de la section fonctionnement | 172 800 |
| 2316 RAR* trésor | 2 700 | 1321 RAR* Etat | 11 570 |
| 001 déficit reporté | 67 098,06 | 1322 RAR* Région | 4 810 |
| | | 1323 RAR* Département | 21 650 |
| | | 1327 RAR* Europe | 35 860 |
| | | 1341 RAR* DETR | 20 030 |
| | | 024 produit des cessions | 1 200 |
| Total | 324 708,06 | Total | 324 708,06 |

*RAR : restes à réaliser

Le conseil valide.

Vote des subventions aux associations :

Le conseil décide de maintenir les montants votés en 2020 (pour mémoire, qui avaient été diminués de moitié pour les associations locales)

| Associations | Attributions 2021 |
|--------------------|-------------------|
| Les Amis de Gimel | 250 € |
| Anciens d'Algérie | 180 € |
| A.P.E.E.G. | 225 € |
| Club Les Cascadous | 180 € |
| Culture et Loisirs | 180 € |
| Société de Chasse | 165 € |

| | |
|--|-------|
| Son et Lumière | 250 € |
| La Pétanque des cascades | 180 € |
| D.R.P.G. | 50 € |
| Comice agricole du canton | 50 € |
| Comice agricole de l'arrondissement | 30 € |
| Fédération des Associations Laïques | 45 € |
| Bibliothèque Départementale de Prêt | 45 € |
| Prévention Routière | 45 € |
| Association Tulle Solidarité | 120 € |
| D.D.E.N. | 30 € |
| Groupement de protection des cultures de Tulle-Sud | 40 € |
| Agir pour le plateau des Etangs | 50 € |
| Association Accompagnement Soutien Présence 19 | 100 € |

(Les élus membres du bureau d'une association ne participent pas au vote qui intéresse l'association).

Travaux en cours :

Couverture remise cimetière achevée : supplément de 326,60 € HT pour pose d'ardoises de rives (soit un total de 8 522 € HT)

Elagage : entreprise DUBOIS 1 100 € et 600 € à régler (élagage au-dessus de la station d'épuration et abords du snack et de la cabane du pont des cascades).

Parc du castel : réunion mercredi 5 mai à 8h15. Les travaux avancent, l'entreprise BLANCHON travaille sur la tonnelle. Il faudra signer un avenant avec l'entreprise FAUCHER pour des travaux supplémentaires, à déduire en contrepartie des dépenses d'installation de chantier. Le conseil donne pouvoir au maire pour signer l'avenant.

Snack : pratiquement terminé. Jean-Pierre FAURE évoque la date d'ouverture ; le maire attend les autorisations au niveau du risque incendie et de l'accessibilité (passage en sous-commission en cours pour le 1^{er} et le 7 mai pour le 2^{ème}) pour la délivrer.

Projets d'investissement :

Devis de l'agence ECO ENERGIE (M. LAVIALLE) de Brive pour DPE à l'école de la Maison-Brûlée (220 € HT).

Travaux à l'école du bourg à venir : il faudrait prévoir une isolation phonique à la cantine + rénover les murs de la salle de classe du bourg. Les travaux devront se faire durant les vacances scolaires estivales. Le conseil choisit de consulter les entreprises ECO TRAVAUX, DA COSTA, etc... à voir en fonction de leur disponibilité.

City stade : le représentant de la société MEFRAN demande au conseil de se positionner, en raison de l'augmentation des matières premières. Le conseil valide le choix de la société MEFRAN.

Affaires diverses :

- Renouvellement de l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergies pour le tarif jaune (poste espace culturel + mairie + école-cantine) ; l'actuel arrive à expiration le 31/12. Le conseil valide le renouvellement de l'adhésion.
- Commission information pour bulletin : réunion fixée le mardi 11 mai à 18h.
- PLU : règlement écrit et zonage : réunion fixée le mercredi 28 avril à 14h

- Retraite du personnel à venir : Mme Eliane CHASTRE (femme de ménage) sera remplacée par Mme Nathalie CIAPPA qui l'a remplacée à plusieurs reprises. Mme Claire COURTOIS quittera ses fonctions au 1^{er} septembre. Une demande d'offre au centre de gestion va être faite. Le centre de gestion propose des candidatures et peut participer à la sélection et à l'audition des candidats. Mme Anne-Marie SOULIER a annoncé son départ au 31/12. Un recrutement de secrétaire de mairie sera à prévoir prochainement.
- Elections de juin prochain : la préfecture a été saisie pour déplacer le bureau de vote dans l'espace culturel.
- Cérémonie du 8 mai à venir : doit se dérouler en comité restreint ; le maire demandera la présence de deux représentants de l'amicale des anciens d'AFN.
- Gérard TOURNEIX demande s'il est possible de remplacer un panneau « Orliaguet », il sera ajouté à la commande sollicitée auprès de TULLE'AGGLO.
- Jérôme BOURDEIX propose de renouveler l'aspirateur pour les employés. Des devis seront demandés, à finaliser lors de la prochaine réunion.